

COM'ACTU #11

JUILLET 2025

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

MAISON
DE L'HABITAT &
DU PATRIMOINE

Le guide complet
pour se déplacer
sur le territoire !
MOBI
du **LITÉ**
quotidien
Déplacement durable - Accessibilité

Le Guide mobilité
pour tous !

Un Contrat Local de
Santé en faveur
des habitants

Petit et grand cycles de
l'eau : assurer quantité
et qualité



LE PATRIMOINE ET L'HISTOIRE DU TERRITOIRE MIS À L'HONNEUR EN 2025 !



AGENCE
RÉGIONALE
SAINT-FLOUR
DU DÉVELOPPEMENT



Madame, Monsieur,

Nous fêtons cette année les 20 ans de notre Pays d'art et d'histoire et les 50 ans de l'Écomusée de Margeride. Deux anniversaires qui sont l'occasion de revenir, dans le dossier de ce magazine, sur ces outils précieux pour le territoire. Ils vous réservent pour l'occasion un programme culturel et patrimonial dense.

Un 3^e anniversaire, national celui-ci, s'ajoute avec les 80 ans de la Libération. Le programme « Mémoires et Citoyenneté » concocté par notre Pays d'art et d'histoire rassemble les rendez-vous et commémorations qui y sont liés. Votre Communauté de communes, avec ses communes, a également créé un sentier mémoriel autour de cette thématique : le « Sentier des Maquisards » raconte sur 95 km, du Mont Mouchet à Anterrieux, les événements marquants qui se sont déroulés au printemps 1944.

Notre société évolue et vos attentes et besoins également. Il est de la responsabilité de la Communauté de communes de s'adapter en continu à ces changements et de moderniser sans cesse les actions proposées.

Nous restons en soutien indéfectible à la dynamique économique du territoire en favorisant depuis 30 ans l'amélioration de l'habitat, mais aussi en soutenant des activités innovantes comme l'atelier de venaison à Pierrefort et l'atelier de fabrication de pâtes artisanales à Saint-Flour. Nous confortons également les moyens de notre office de tourisme pour qu'il développe notre attractivité et réponde au mieux aux attentes des visiteurs.

Vous découvrirez aussi, dans ce magazine, comment le territoire s'organise pour préserver la quantité et la qualité de notre ressource en eau, le travail effectué pour réduire nos déchets, les gérer en proximité afin de maîtriser les coûts et réduire notre impact environnemental.

Nous vous présentons également les outils proposés pour favoriser le développement de l'offre de soins.

Enfin, c'est une première, Saint-Flour Communauté vous propose un Guide de la mobilité du quotidien en ligne qui donne à voir l'ensemble de l'offre présente sur le territoire, utilisable au quotidien, et les interconnexions possibles entre les différents modes de transport. Car cette offre existe et est une réelle alternative à la voiture individuelle. Ce Guide est avant tout un outil numérique accessible sur internet pour être mis à jour régulièrement. Toutefois, il sera aussi distribué dans vos boîtes aux lettres en octobre prochain.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été !

Céline CHARRAUD, Présidente de Saint-Flour Communauté

SOMMAIRE

DOSSIER // LE PATRIMOINE ET L'HISTOIRE DU TERRITOIRE MIS À L'HONNEUR EN 2025 !...P.3-7
ÉCONOMIEP.8-10
SPORTP.11
ENVIRONNEMENT P.12-13
GUIDE MOBILITÉP.14-15
TOURISMEP.16-17
SANTÉP.18-19
JEUNESSEP.19
CYCLE DE L'EAUP.20-21
RENCONTREP.22-23



COM'ACTU #11 - JUILLET 2025 - MAGAZINE ÉDITÉ PAR SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ : VILLAGE D'ENTREPRISES - Z.A. DU ROZIER-COREN - 15100 SAINT-FLOUR - 04.71.60.56.80
DIRECTEUR DE PUBLICATION : CÉLINE CHARRAUD
CONCEPTION : SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ
COUVERTURE : PHOTO EN ARRIÈRE PLAN : PIERRE SOISSONS
IMPRESSION : PRINT CONSEIL IMPRIMERIES - ROMAGNAT - TIRAGE : 12 300 EXEMPLAIRES
DISTRIBUTION : LA POSTE. ISSN EN COURS



© Bonnet Teissier Architectes

ATTRACTIVITÉ : FEU VERT POUR LE NOUVEAU PADEL / TENNIS À SAINT-FLOUR

Les élus communautaires ont validé lors du Conseil du 2 juin le lancement du projet de padel / tennis à Saint-Flour. Ce projet, issu d'une réflexion avec la Ville et d'un échange avec les clubs et la fédération, va permettre de construire 2 nouveaux courts de tennis et un court de padel couverts, un club house, des espaces communs, ainsi que 2 courts de tennis extérieurs. En effet, la commune de Saint-Flour a souhaité profiter de ce projet pour disposer de nouveaux terrains de tennis extérieurs en remplacement de ceux situés à proximité du camping des Orgues, devenus obsolètes. Elle a donc délégué leur réalisation à la Communauté de communes et prend en charge la part d'autofinancement. Ce nouvel espace sera aménagé à proximité du Centre aqualudique, formant ainsi le Pôle sportif du Colombier. Il sera équipé de panneaux photovoltaïques pour auto-

consommation électrique qui bénéficieront également au Centre aqualudique en lui permettant de réaliser 60 000€ d'économies par an. Le projet a été réfléchi comme modulable. Avec du matériel complémentaire à louer ou à acheter, mais sans effectuer de travaux, la Communauté de communes se réserve la possibilité de le transformer, à titre exceptionnel, en une salle de spectacle de grande capacité. Par ailleurs, selon l'évolution des pratiques, le bâtiment peut également évoluer afin d'accueillir un seul tennis et 3 padels. D'un coût total de 3,5M€, le nouveau padel / tennis sera financé à plus de 50% par l'Europe, l'État, la Région et le Département. L'autofinancement s'élèverait à 1,87M€ (47,4%), un coût absolument supportable pour l'intercommunalité au vu des efforts de gestion réalisés ces dernières années.

DOSSIER

LE PATRIMOINE ET L'HISTOIRE DU TERRITOIRE MIS À L'HONNEUR EN 2025 !

L'année est placée sous le signe du patrimoine à Saint-Flour Communauté. Deux outils emblématiques fêtent en effet leurs anniversaires : le Pays d'art et d'histoire, 20 ans, et l'Écomusée de Margeride, 50 ans ! Un nouvel itinéraire de randonnée, chargé en récits mémoriels, voit également le jour dans la Vallée de la Truyère : le « Sentier des Maquisards », entre le Mont Mouchet et Anterrieux. Une programmation d'événements « Mémoires et citoyenneté » autour des 80 ans de la Libération vient par ailleurs compléter cette riche actualité patrimoniale.



DEUX ANNIVERSAIRES POUR CÉLÉBRER LE PATRIMOINE

20 ans que le territoire est labellisé « Pays d'art et d'histoire ». 50 ans que la Maison du paysan, devenue Écomusée de Margeride, tisse des liens avec les habitants et les visiteurs. Pour fêter dignement ces anniversaires, de nombreuses animations sont proposées.

Interview avec Sophie BÉNÉZIT

Vice-Présidente Culture, Patrimoine et Alimentation



Le Pays d'art et d'histoire fête ses 20 ans !

Quel rôle joue le pays d'art et d'histoire dans la politique culturelle communautaire ?

« Il permet de répondre à deux grands enjeux : la conservation du patrimoine et sa nécessaire valorisation auprès des habitants et visiteurs, notamment auprès des générations futures. Grâce aux temps de médiation proposés gratuitement, il favorise la connaissance du patrimoine, pour que les habitants se l'approprient, en soient fiers, le préservent et participent même à sa restauration. Au sein de la Maison de l'habitat et du patrimoine, nous disposons d'un véritable centre de ressources à destination des habitants, des visiteurs et des professionnels. »



Comment le Pays d'art et d'histoire rend le patrimoine accessible à tous ?

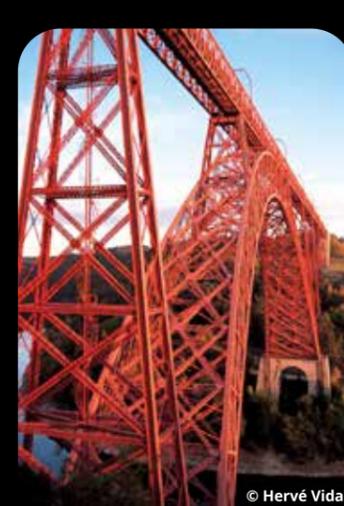
« Nos médiatrices font preuve de créativité pour proposer de nombreuses animations. Un thème annuel structure les propositions, autour d'enjeux actuels ou en lien avec le territoire. L'année dernière, les Jeux Olympiques. L'année prochaine, le pastoralisme. Cette année, c'est la thématique « Noir c'est noir » qui a été choisie, permettant de valoriser le patrimoine de manière large : la pierre noire, le ciel étoilé sans pollution lumineuse, les châteaux dans la pénombre... »



© Hervé Vidal

En 2025, Saint-Flour Communauté va déposer un dossier de demande d'extension du label. Quel est l'objectif ?

« Nous souhaitons étendre aux 53 communes du territoire intercommunal cette reconnaissance de qualité patrimoniale, historique, architecturale, paysagère ou immatérielle. Le label décerné par le ministère de la Culture englobera ainsi le Caldaguès et le Pierrefortais. »



© Hervé Vidal

Le Viaduc de Garabit est candidat aux côtés de 5 autres ponts à grande arche européens au Patrimoine mondial. Cette candidature a été lancée officiellement à Solingen, en Allemagne, en novembre 2024. En avril dernier, les services du Ministère de la Culture sont venus visiter les Viaducs de Garabit et Viaur.



© Hervé Vidal

À ne pas manquer !

Du 13 juin au 16 novembre 2025

Exposition « Instants de vie » Grilles de la Présentation, Saint-Flour

Une série de photographies en noir et blanc, immortalisant des moments ordinaires du siècle dernier, qui ont façonné des vies entières. Par le PAH.

Du 15 juin au 21 septembre 2025

Exposition « L'Écomusée de Margeride : toute une histoire ! » Ferme de Pierre Allègre, Loubaresse, Val d'Arcomie

Histoire de l'Écomusée des années 1970 à aujourd'hui ! Par l'Écomusée, avec la contribution des habitants.

Dimanche 21 septembre 2025

Une journée pour fêter l'Écomusée de Margeride !

Loubaresse, Val d'Arcomie

Animations, déambulation, stands, spectacle, repas de produits locaux... ! Par l'Écomusée, en partenariat avec la commune de Val d'Arcomie et ses associations.

Dimanche 5 octobre 2025

Une journée pour célébrer le patrimoine !

Chaliers

Spectacle de danse et de chant, four à pain allumé, jeux, exposition, concert... ! Par le PAH, en partenariat avec l'Écomusée, la commune de Chaliers et ses associations.

Toutes les animations sur :

www.saint-flour-communautaire.fr/evenements



L'Écomusée de Margeride fête ses 50 ans !

En quoi l'Écomusée de Margeride représente un équipement essentiel pour l'intercommunalité ?

« D'abord, l'Écomusée a une véritable portée scientifique via la conservation de collections et les études ethnographiques qui y sont menées. Ensuite, c'est un musée vivant, dont l'essence même repose sur l'émulation créée avec les habitants. Son objectif est de permettre de connaître le passé, s'ancre dans le présent et d'anticiper l'avenir d'un territoire, tout cela



© Hervé Vidal

de manière participative et dans une logique de développement durable. Cette qualité scientifique et ce dynamisme local lui permettent d'être labellisé « Musée de France », en faisant ainsi un outil culturel majeur qui attire de nombreux visiteurs chaque année. »



Comment l'Écomusée se nourrit-il des échanges avec les habitants ?

« À travers de nombreuses animations et expositions co-construites avec les habitants, des visites proposées gratuitement à destination des scolaires du territoire, mais aussi l'organisation de rencontres-échanges *La Margeride vue par vous* : on réunit les habitants, un scientifique ou un expert pour échanger sur un sujet lié au territoire. »

UN SENTIER MÉMORIEL ET UN PROGRAMME CULTUREL POUR LES 80 ANS DE LA LIBÉRATION

En 2025, l'anniversaire des 80 ans de la Libération de la France se poursuit. De nombreux rendez-vous culturels sont prévus, ainsi que le lancement d'une randonnée hommage aux résistants, « le Sentier des Maquisards ».



Le Sentier des Maquisards : un parcours mémoriel en hommage aux résistants

Colonel Gaspard, Capitaine Paul, Marinette, Bénévol, Lorraine... Sous ces noms de codes, des hommes et des femmes qui ont fait partie des forces de Résistance sur le territoire durant la Seconde Guerre mondiale.

Suite à l'appel à la mobilisation générale de « l'Armée de la Libération » le 20 mai 1944, le maquis du Mont Mouchet compte 2500 hommes, bien déterminés à ralentir la remontée des troupes allemandes vers le nord. Il est évacué après de violents combats à Ruines et Clavières, les 10 et 11 juin. Les hommes

et femmes qui y étaient rassemblés se replient vers le réduit de la Truyère qui sera à son tour attaqué les 20 et 21 juin. De leur parcours, jalonné par de violents affrontements avec l'armée allemande, est né le Sentier des Maquisards.

80 ans plus tard, par le Sentier des Maquisards, Saint-Flour Communauté, ses communes membres, les musées du Mont Mouchet et d'Anterrieux et les associations partenaires, rendent hommage aux résistants, préservent et partagent la mémoire d'une part essentielle de notre histoire locale.



Un programme culturel dense pour les 80 ans de la Libération

Comme en 2024, le Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté propose un programme « Mémoires et Citoyenneté » recensant l'ensemble des manifestations prévues sur le territoire à l'occasion des 80 ans de la Libération. Reconstitution d'un camp du maquis, conférences, visites commémoratives... plusieurs événements marqueront cette année.

Un partenariat exceptionnel avec le musée Mandet de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans mettra à l'honneur Anne-Marie MENUT, dite Marinette, pharmacienne à Riom, qui a joué un rôle important dans la Résistance et

sera torturée et exécutée par les troupes allemandes. Une conférence complétée par une visite guidée de Maurines seront proposées.

Retrouvez le programme :
 • en Mairie, Maison des Services, Bureau du tourisme
 • sur saint-flour-communaute.fr
 • sur Facebook : @pays d'art et d'histoire-Saint-Flour Communauté

POUR ALLER PLUS LOIN !

Retrouvez sur internet de nombreuses ressources historiques sur le Sentier des Maquisards ! Dans sa version mobile, le site permet aux randonneurs de se géolocaliser.



www.saint-flour-communaute.fr/sentier-des-maquisards

Rencontre avec Jean-Jacques MONLOUBOU
 1^{er} vice-président de Saint-Flour Communauté, membre du conseil d'administration du musée de la Résistance d'Anterrieux

« L'idée du Sentier des Maquisards a été initiée il y a plus de 10 ans par l'association du musée de la Résistance d'Anterrieux et ses bénévoles, tout particulièrement Roger RAYNAUD, l'un des pères fondateurs du musée. Il a initié la reconnaissance du parcours, dans le cadre d'un projet de réhabilitation de ce sentier. Roger RAYNAUD était parrain des 6^e et 7^e Compagnies du 31^e Régiment d'Artillerie de Chaumont qui, aujourd'hui encore, envoie chaque année un détachement lors des commémorations à Anterrieux.



L'ensemble des représentants des communes réunis aux côtés des financeurs lors de l'inauguration du Sentier à Maurines le 16 mai 2025.

À la création de Saint-Flour Communauté en 2017, un travail conjoint s'est engagé avec les musées d'Anterrieux, du Mont Mouchet, les communes du sentier et les associations. Le projet a pris davantage d'envergure grâce aux moyens techniques et financiers apportés par la Communauté de communes.

Mon grand-père a combattu au Mont Mouchet avec son fusil de chasse. Les maquisards voulaient défendre leur pays à n'importe quel prix, malgré le peu d'équipements dont ils disposaient par rapport aux troupes allemandes. Toutes les familles confrontées à ces événements en ont gardé des traumatismes. Les commémorations annuelles des stèles de la Truyère le rappellent tous les ans.

Ce sentier contribue à ne pas oublier. »

le Sentier des Maquisards relie sur 95 km le Mont Mouchet en Haute-Loire et les communes de Clavières, Ruynes-en-Margeride, Chaliers, Lorcières, Val d'Arcomie, Fridefont, Saint-Martial, Maurines et Anterrieux.

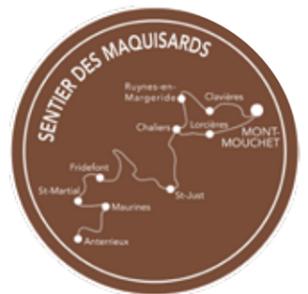


Portrait d'Anne-Marie MENUT © Véronique Boyens

10 totems jalonnent le sentier, expliquant les faits qui se sont déroulés dans chaque commune, grâce à la contribution des historiens Pascal et Daisy Chabaud et du bureau d'études A3Paysage.



Ce symbole en forme d'oeillet est présent sur les totems du sentier. Parmi les équipements essentiels des maquisards : leurs chaussures ! Leurs oeillettes ont ainsi été choisis comme emblème du sentier.



PRINTEMPS 1944

- 20 MAI** Ordre de mobilisation de « l'Armée de la Libération »
- 2 JUIN** Mont-Mouchet : 1^{er} assaut allemand
- 3 JUIN** Création à Alger du Gouvernement Provisoire de la République Française par le général de Gaulle.
- 6 JUIN** Débarquement allié en Normandie.

- 9 JUIN** Pendaisons et rafle de Tulle, 99 suppliciés.
- 10 JUIN** Tuerie d'Oradour-sur-Glane, 642 civils abattus.
- 10 JUIN** Ruines (rebaptisée aujourd'hui Ruynes-en-Margeride) : 26 civils exécutés, maisons incendiées.
- 10 JUIN** Clavières : Violents combats, 64 maquisards et 8 civils tués.
- 11 JUIN** Mont Mouchet : Les maquisards évacuent..
- 12 JUIN** Saint-Martial : Coulaudon établit son poste de commandement.
- 12 JUIN** Maurines : L'infirmerie prend place dans la maison Berbigier.

- 13 JUIN** 1^{er} bombardement de Londres.
- 14 JUIN** Premier commissaire de la République nommé à Bayeux par le général de Gaulle.
- 18 JUIN** Saint-Martial : Prise d'armes.
- 20 JUIN** Le réduit de la Truyère est attaqué.
- 20 JUIN** Fridefont et Maurines : Tirs et bombardements depuis Auriac.
- 20 JUIN** Anterrieux : Bombardements et bataille de la « Barre de fer ».
- 21 JUIN** Saint-Martial : Investi et incendié par les troupes allemandes.
- 21 JUIN** Anterrieux : Détruit par les flammes.

Économie

Économie

30 ANS DE PROGRAMMES D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT !

Depuis 30 ans, Saint-Flour Communauté a porté une dizaine de programmes de rénovation de l'habitat à destination des propriétaires bailleurs ou occupants. C'est un avantage important pour les particuliers qui leur permet de bénéficier d'aides et d'un accompagnement gratuit afin de réaliser des travaux. C'est aussi une source de développement pour les entreprises et artisans locaux !

▶ La première Opération programmée d'amélioration de l'habitat communautaire (OPAH) a été mise en œuvre en 1995. Depuis, elles se sont succédées jusqu'à la signature en juillet 2024 de deux nouveaux programmes (période 2024-2029) qui apporteront **8M€ d'aides à 345 propriétaires pour 16M€ d'investissements**.

▶ Ces dispositifs permettent aux propriétaires de bénéficier d'aides pour la rénovation de leurs logements. Les partenaires signataires sont l'État et l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah), Saint-Flour Communauté, Procvivis et les communes de Saint-Flour, Chaudes-Aigues et Pierrefort sur leurs centre-bourgs.

Une politique d'aide ambitieuse et continue en matière d'habitat

- ▶ Aide à la présence de logements abordables, de qualité et diversifiés sur le territoire ;
- ▶ Encourage la rénovation énergétique d'ampleur ;
- ▶ Favorise le maintien à domicile ;
- ▶ Lutte contre la vacance, la dégradation et l'insalubrité des logements.



Plusieurs types de travaux éligibles aux dispositifs de l'Anah

- La rénovation énergétique des logements ;
- L'adaptation des logements des propriétaires occupants au vieillissement ou au handicap ;
- Les travaux de réhabilitation de propriétaires bailleurs avec la mise en place de loyers conventionnés ;
- Les travaux lourds sur de l'habitat indigne et dégradé.

Grâce à ces opérations, les habitants bénéficient gratuitement de l'accompagnement d'Oc'teha. Les conseillers rencontrent les propriétaires à domicile afin de les orienter sur les travaux envisagés, montent les dossiers de demande de subventions, et contrôlent les travaux selon les subventions demandées.

Renseignements sur l'aide à l'amélioration de l'habitat :

Cantal'Rénov Energie
Guichet unique créé à l'échelle départementale d'informations et de conseils sur l'habitat

04 71 46 49 00
renovenergie@cantal.fr

Oc'teha
Opérateur retenu par Saint-Flour Communauté pour le suivi de ses dispositifs

04 71 45 62 12
habitat15@octeha.fr
Maison de l'habitat et du patrimoine à Saint-Flour
Permanences : dans les maisons des services.



© Polygone

Soutien à la construction de la résidence pour les jeunes actifs à Saint-Flour

Le bailleur Polygone réalise la résidence Marianne à La Vigière à Saint-Flour. Il réhabilite 34 logements accessibles aux jeunes, en situation active de formation ou d'emploi, sous conditions de ressources et d'éligibilité. **Saint-Flour Communauté soutient cette opération par un fonds de concours exceptionnel de 110 000€.** L'ouverture est prévue pour septembre 2025.

Quelques chiffres

Entre 1995 et 2024, **1693** logements ont été réhabilités pour un montant total d'investissements de **42 M€** de travaux, aidés à hauteur de **19M€**.



Rencontre avec Boris BOSSE

Représentant de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), co-gérant de la société Serge Mourgues, installée à Saint-Flour.

Quel impact ont les programmes d'amélioration de l'habitat sur l'activité du secteur du bâtiment ?

La CMA est très attentive à ce type de démarche car c'est un soutien fort à l'artisanat local. Ces dispositifs ont permis d'enclencher des chantiers qui n'auraient pas vu le jour sans les aides et l'accompagnement proposés. On estime que les dossiers aidés représentent entre 20 et 30% de l'activité des artisans qui interviennent chez les particuliers.

Avez-vous noté des évolutions ?

Nous avons observé une première évolution suite aux années COVID avec des travaux pour améliorer le confort des maisons. La seconde évolution, très prégnante, concerne les travaux liés à la transition énergétique face à l'augmentation du coût de l'énergie et à la vigilance des habitants sur leur impact environnemental. Par ailleurs, ce type de démarche pousse les artisans à se former et à gagner en qualification car il faut être labellisé RGE pour pouvoir réaliser les travaux de rénovation énergétique.

Quelle est la plus-value de la présence des conseillers d'Oc'teha ?

Grâce aux opérations d'amélioration de l'habitat, les conseillers d'Oc'teha vont gratuitement chez les demandeurs réaliser un audit sur les travaux qu'ils souhaitent effectuer, montent les dossiers de demande d'aides, conseillent les habitants en toute indépendance, contrôlent les travaux réalisés selon la demande déposée. Leur présence est donc très rassurante pour les demandeurs, un gain de temps pour les artisans car les chantiers sont mieux préparés et ce n'est pas leur métier de monter les dossiers de demande d'aides, et grâce au contrôle réalisé, les subventions versées sont beaucoup mieux utilisées.

C'est un système gagnant / gagnant pour tous : pour les particuliers qui peuvent valoriser leurs biens et réaliser des économies d'énergie, pour les entreprises qui ont des commandes, et pour l'attractivité du territoire.

Économie

L'ATELIER DE VENAISON DE PIERREFORT : UN OUTIL AU SERVICE DU TERRITOIRE



Depuis 2021, Saint-Flour Communauté loue des locaux communautaires à la Maison Conquet à Pierrefort, qui a lancé une nouvelle activité de valorisation de produits de venaison (viande de gibier) et de découpe de viande provenant d'élevages locaux. La réhabilitation de l'atelier de découpe et les installations frigorifiques ont été prises en charge par l'intercommunalité, l'aménagement matériel a été effectué par la Maison Conquet. Cette démarche commune a permis à l'entreprise de déployer ce nouveau site Pierrefortais, pourvoyeur d'emplois locaux et de débouchés économiques, tant pour les éleveurs du territoire que pour les sociétés de chasse de Saint-Flour Communauté.

UN OUTIL POUR LES SOCIÉTÉS DE CHASSE COMMUNALES

Pendant 4 mois et demi chaque année, d'octobre à février, l'atelier de découpe permet aux sociétés de chasse de dégager un revenu en valorisant leur gibier. Plus de la moitié de ce dernier provient des 22 Associations Communales de Chasses Agréées (ACCA) du Cantal, dont 19 de Saint-Flour Communauté.

Comme le souligne Benoit BARRIÉ, directeur de la Maison Conquet, le site de Pierrefort fait ainsi partie des 17 ateliers de ce type en France, habilité à collecter le gibier auprès des ACCA.

Le volume de venaison traité est en augmentation : de 9,28 tonnes de venaison sur 2021-2022, on passe à 22,36 tonnes sur la saison 2024-2025, avec une mise sur le marché de viande sous forme de rôtis, pavés, charcuterie ou encore terrines.

DES EMPLOIS CRÉÉS ET DES DÉBOUCHÉS ÉCONOMIQUES POUR LES ÉLEVEURS

Depuis l'ouverture de ce site Pierrefortais en 2021, l'entreprise Conquet emploie 5 personnes à l'année : une responsable de site, trois bouchers et un chauffeur-livreur.

En plus de l'activité liée aux produits de venaison, l'entreprise travaille en prestation de services avec les éleveurs du territoire, pour de la découpe, de la mise sous vide et en colis, pour leur propre consommation ou pour les commercialiser en colis auprès de leur réseau de particuliers.

L'entreprise Conquet dispose également d'un camion itinérant présent à Neuvéglise-sur-Truyère les mercredis matins.

Vous êtes éleveur ou membre d'une société de chasse ? Vous souhaitez vous renseigner sur l'atelier de venaison de Pierrefort ?

Contactez le 04 71 20 22 98 ou le 05 65 51 51 04

Sport



Saint-Flour

Retour sur...

LES CHAMPIONNATS NATIONAUX DE NATATION DE L'UFOLEP au Centre aqualudique de Saint-Flour Communauté

Les 7 et 8 juin, Saint-Flour Communauté a accueilli les championnats nationaux de natation de l'UFOLEP au Centre aqualudique.

L'intercommunalité et la Ville de Saint-Flour, aux côtés de l'Amicale Laïque de Saint-Flour, ont mobilisé les moyens techniques, d'accueil, de sécurité et d'organisation pour cet événement d'ampleur. Une belle opportunité de fête et de partage autour de la natation sportive ! Les championnats ont aussi été l'occasion de mettre en valeur le Centre aqualudique, équipement sportif moderne et doté de nombreux espaces dédiés au sport et aux loisirs : bassin sportif, espaces bien-être et sport fitness, espaces extérieurs...

▶ 8 Délégations régionales

▶ 450 Nageurs

C'est quoi l'UFOLEP ?

L'Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique, UFOLEP, est une fédération multisports qui rend accessibles à tous les activités physiques et sportives. Elle promeut des valeurs telles que laïcité, la citoyenneté et la solidarité.

Centre aqualudique de Saint-Flour Communauté

Route de Chaudes-Aigues, 15100 Saint-Flour
04 71 60 76 86
Centre aqualudique de Saint-Flour Communauté

Ruynes-en-Margeride

Le 7 sept. 2025

LA FÊTE DU VÉLO ! Une journée pour célébrer le vélo sous toutes ses formes

Saint-Flour Communauté organise une « Fête du vélo » pour mettre à l'honneur les différentes pratiques liées au vélo et son intérêt pour la santé, le tourisme, la mobilité douce ou le loisir.

Au programme : animations vélo pour les enfants, visites découverte du patrimoine historique et naturel à vélo, challenges sportifs, ateliers réparation ou encore animations ludiques pour découvrir différents types de vélos (BMX, Vélos à assistance électrique, handi-vélos, « vélos rigolo »... et bien d'autres surprises).

Gratuit

Les services de Saint-Flour Communauté en faveur de la pratique du vélo !

- Location courte et longue durée de vélo à assistance électrique en lien avec nos partenaires (Chaudes-Aigues, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride et Saint-Flour), avec tarifs préférentiels pour les habitants du territoire
- Bornes de recharge électrique
- Stationnement vélos
- Sentiers VTT
- Circuits cycloportifs
- Boucles cyclotouristiques en projet

1500 km de linéaires cyclo entretenus !



Tarifs, plans, infos :
www.saint-flour-communaute.fr/mes-services/me-deplacer/louer-un-velo-electrique

Environnement

Environnement

GESTION DES DÉCHETS : NOUS AVONS LES CARTES EN MAIN !

Depuis plusieurs années, Saint-Flour Communauté, aux côtés du Syndicat des territoires de l'Est Cantal (SYTEC), a pris des mesures fortes pour garder la gestion de ses déchets en proximité. Aujourd'hui, les résultats sont là et ces choix stratégiques sont confortés au bénéfice de tous. Tour d'horizon de ces outils.

Parmi les enjeux sociétaux d'avenir, la gestion de nos déchets est dans le trio de tête. Comment réduire notre impact environnemental ? Quelles solutions techniques et organisationnelles mettre en place ? Comment maîtriser le coût et le répartir équitablement ? Saint-Flour Communauté est en charge des déchetteries et de la collecte des déchets et a confié au SYTEC leur traitement et leur valorisation.



Maxime, Christophe et Amandine, l'équipe de prévention du SYTEC

PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

De nombreux outils et informations sont proposés pour réduire le contenu de nos poubelles, mieux trier et recycler. L'équipe prévention du SYTEC intervient sur tout le territoire.

TRIONS + SIMPLE

Campagnes d'informations des consignes de tri, accompagnement des associations, des partenaires privés... Saint-Flour Communauté met aussi à disposition des bacs lors d'événements festifs.

JE RÉDUIS + MES DÉCHETS

Susciter le réemploi en ayant recours à Emmaüs, collecte ponctuelle de textiles en partenariat avec Le Relais, journées « trocs » dans les maisons des services communautaires, incitation à préférer les contenants lavables (éco-gobelets lors de manifestations par exemple).

JE COMPOSTE +

Équipement gratuit des communes, écoles et structures collectives volontaires en composteurs, vente à des prix attractifs de composteurs et de bioseaux. Un guide du tri, des temps d'informations... sont également proposés. En 2024, le SYTEC a vendu 160 composteurs et Saint-Flour Communauté a distribué 250 bioseaux, lors d'une campagne de promotion !

L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS



Le Centre d'enfouissement des Cramades est exploité depuis 2009. Les élus du SYTEC ont fait le choix de le conforter avec un nouveau casier pour un investissement de 2,4 millions d'euros. Il a été mis en service le 2 juin 2025, au lieu de 2023, soit 2 ans d'économie.

Il s'agit d'un choix stratégique déterminant qui garantit l'autonomie du territoire dans la gestion de ses déchets pour plus de 10 ans (et plus selon l'efficacité de la prévention et du tri).

En effet, ces équipements nous permettent de maîtriser nos coûts et notre impact environnemental en évitant le transport de tonnes de déchets et le coût de leur entrée vers les incinérateurs notamment.

PERSPECTIVES

Depuis la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), un décret publié le 18 septembre 2021 organise l'interdiction progressive de l'enfouissement des déchets non dangereux valorisables. L'enfouissement des déchets ménagers reste autorisé uniquement pour les déchets ultimes, c'est à dire ceux qui ne peuvent être réutilisés ou valorisés dans les conditions techniques et économiques du moment. Cette restriction s'inscrit dans une politique visant à favoriser le recyclage et la valorisation des déchets. C'est pourquoi le SYTEC conduit actuellement, avec le soutien de l'État, une étude de faisabilité d'une unité de valorisation et de traitement des ordures ménagères résiduelles. L'objectif : sortir des sacs noirs les déchets qui peuvent encore être valorisés et ainsi diminuer les tonnages enfouis. Résultats attendus pour fin 2025.

Nos déchets en chiffres (tonnes)

Coût de l'enfouissement des ordures ménagères :

2020 = 45 €/t
2025 = 102 €/t

Malgré l'augmentation du coût de l'enfouissement, Saint-Flour Communauté n'a pas augmenté la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), car l'ensemble des actions menées a permis de diminuer le volume de déchets enfouis (optimisation des tournées de collecte, augmentation du tri, réduction des déchets à la source...).

	2020	2021	2022	2023	2024
Tri et collecte sélective (t) ↗	1575,46	1652,8	1660	1924,14	1938,38
Déchetteries (t) ↗	1062	1429	1493	1737	NC
Enfouissement (t) ↘	7110,4	6965,75	7338,85	6667,94	5800,85
Compost produit (t) →	1394,76	1461,60	2217,16	1932,52	1804,38

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

Rdv sur le site de l'ADEME : www.quefairedemesdechets.ademe.fr

À noter : 18 août 2025, ouverture de la déchetterie de Chaudes-Aigues



Pour compléter le maillage du territoire, une 3^e déchetterie ouvre ses portes à Chaudes-Aigues.

Coût : 780 000 €
Avec le soutien de l'État : 190 000 €

LE TRI DES DÉCHETS

Créé en 1999, le centre de tri a été exploité en régie directe jusqu'à l'extension des consignes de tri le 1^{er} octobre 2022. Depuis, il effectue un pré-tri des cartons avant de transférer les autres emballages sur le site d'ALTRIOM en Haute-Loire, équipé du tri optique nécessaire aux nouvelles consignes.

À SAVOIR

De nombreuses erreurs de tri viennent encore impacter la valorisation de vos déchets. Tous les refus de tri sont dirigés vers le centre d'enfouissement des déchets, un coût environnemental et financier !

BACS JAUNES

- Déposez les emballages en vrac (non dans des sacs)
- Comprimez les emballages pour optimiser l'espace
- Séparez les emballages, lorsqu'ils sont imbriqués, les déchets ne sont plus reconnus par le tri optique

BACS VERTS

Tout le reste des ordures ménagères dans des sacs fermés

BENNES À CARTONS

De grandes bennes dédiées aux cartons uniquement sont mises à disposition à Chaudes-Aigues, Neuvéglise-sur-Truyère, Ruynes-en-Margeride, Saint-Flour et Valuégjols. Pliez les cartons, le camion de collecte sera ainsi mieux rempli !

VERRE

À déposer dans les bennes dédiées ! Ils sont collectés par le SYTEC.

DÉCHETS VERTS

Une fois déposés dans les bennes dédiées, ils sont collectés et co-compostés avec les boues de station d'épuration par le SYTEC pour produire un compost labellisé vendu aux exploitants agricoles, aux collectivités et aux paysagistes.

COMPOST

Utilisez un des 62 composteurs partagés présents dans les communes

DÉCHETTERIES

Les déchetteries communautaires collectent, en lien avec les éco-organismes qui les recyclent, de nombreux types de déchets. Parmi les dernières filières développées : articles de sport, de jardinage, jeux, déchets chimiques. Sollicitez les agents pour vous aider à utiliser les bonnes filières !

Rdv sur la page Facebook de Saint-Flour Communauté pour plus d'infos sur la collecte en déchetteries !

Guide Mobilité

Guide Mobilité

FACILITER VOS DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN

C'est une première ! Saint-Flour Communauté publie le Guide numérique « Votre mobilité du quotidien » qui recense l'ensemble des possibilités de transport en commun et public de notre territoire et valorise les interconnexions entre modes de transport. Réalisé aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, autorité organisatrice de la mobilité, il a pour ambition de faciliter la mobilité de tous et d'encourager l'utilisation de moyens de transport autres que la voiture individuelle.



Céline CHARRIAUD, Présidente de Saint-Flour Communauté, aux côtés de Stéphane SAUTAREL, Sénateur, Conseiller régional référent transport pour le Cantal et de Martine GUIBERT, Vice-Présidente de Saint-Flour Communauté, Conseillère régionale, lors de la présentation du Guide mobilité.

Se rendre de Villedieu à Clermont-Ferrand, de Gourdièges à une aire de covoiturage dans la perspective d'un départ en week-end, de Ruynes-en-Margeride au Col de Prat de Bouc pour profiter du domaine nordique, en transport en commun ? C'est possible ! En effet, de nombreuses possibilités de transport en commun existent sur le territoire à un prix très attractif, mais sont encore mal connues.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les transports scolaires sont utilisables par tous les usagers. Plus d'informations :

04 71 23 92 33

Secteurs Aubrac, Margeride

04 71 23 23 54

Secteurs Planèze et Pierrefortais

À venir :

Un dispositif de réservation et de paiement en ligne initié par Saint-Flour Communauté, est en cours d'examen par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La Région prépare aussi la possibilité d'accéder aux lignes scolaires via l'abonnement Oûra.



LES OUTILS

« Le Guide mobilité en un clin d'oeil ! »

Un tableau introductif à ne pas manquer dans les premières pages du Guide ! Appelé « Le guide mobilité en un clin d'oeil », il vous permet de repérer rapidement les moyens de transport disponibles sur votre commune ou sur la commune dans laquelle vous souhaitez vous rendre, et visualiser ainsi l'ensemble des interconnexions existantes.

Des cartes pour mieux vous repérer

Les cartes présentes à l'entrée de chaque rubrique permettent de visualiser des interconnexions entre différentes lignes et/ou de localiser des services nécessaires à chaque moyen de transport.

Les horaires de transport en commun

Le Guide mobilité détaille chaque horaire de passage dans chaque commune du territoire pour chaque moyen de transport. *Les horaires pouvant évoluer, Le Guide est toujours à jour sur le site web de Saint-Flour Communauté.*

Les modalités et les contacts

Toutes les modalités et les contacts associés aux différents moyens de transport (comment réserver, acheter son billet, qui contacter ?...) sont détaillés à l'entrée de chaque rubrique.

MODE D'EMPLOI

L'utilisation du guide demande un peu de pratique. On vous explique tout :

Exemple : Nous sommes un vendredi, j'habite Alleuze, je souhaite me rendre à Clermont-Ferrand.

Le tableau "Le Guide mobilité en un clin d'oeil" m'indique les lignes qui passent par Alleuze et les pages associées où trouver les communes desservies, ici Alleuze, Saint-Georges et Saint-Flour.



La carte à l'entrée de la rubrique "Lignes scolaires" m'indique les croisements des lignes interrégionales et scolaires. Une ligne régionale va de Saint-Flour à Clermont-Ferrand. La carte des "Lignes régulières régionales" m'indique que c'est la ligne C07 qui m'intéresse.

Avec les tableaux des horaires de passage, je vois que la ligne S3410 m'emmène d'Alleuze à Saint-Flour à 7h45 d'où la ligne régionale C07 part à 7h50 et arrive à 10h20 à Clermont-Ferrand. Pour le retour, je repars à 16h pour une arrivée à Saint-Flour à 17h56 et reprends la S3410 pour arriver à 18h chez moi.

Je réserve et achète mon billet suivant les modalités indiquées à chaque entrée de rubrique.

Un trajet aller-retour pour 3,40€ !*

*correspondance dans la limite de 2h

OÙ LE TROUVER ?

En ligne et toujours à jour sur :



www.saint-flour-communauté.fr/mes-services/me-deplacer/le-guide-mobilité-du-quotidien

Pour toute information ou accompagnement dans l'utilisation du Guide Mobilité, contactez :

Saint-Flour Communauté : 04 71 60 56 80,
Les maisons des services de Chaudes-Aigues : 04 71 23 92 33,
Neuvéglise-sur-Truyère : 04 71 23 92 80,
Pierrefort : 04 71 23 23 54,
Ruynes-en-Margeride : 04 71 20 09 26.

Tourisme

Tourisme

4,3 MILLIONS D'EUROS INVESTIS DEPUIS 2018, POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF

L'Office de tourisme intercommunal met en œuvre pour Saint-Flour Communauté la stratégie de développement touristique du territoire et assure les missions d'accueil des visiteurs, de promotion, de coordination des socioprofessionnels et de commercialisation.

Saint-Flour Communauté veille à conforter ses moyens, tant matériels que financiers. Des travaux d'envergure visent la montée en gamme de ses locaux : en 2024, ceux du siège à Saint-Flour ont été rénovés et des travaux sont lancés cette année à Chaudes-Aigues. Ces investissements doivent permettre de garantir le maintien du classement de l'Office de tourisme en catégorie 1.



DES LOCAUX RÉNOVÉS POUR LE SIÈGE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL À SAINT-FLOUR !

Les nouveaux locaux modernisés du siège, situés place d'Armes à Saint-Flour, ont ouvert leurs portes en mai !

Les travaux permettent :

- ▶ Un agrandissement de l'espace d'accueil
- ▶ De nouveaux bureaux
- ▶ Un aménagement d'une passerelle traversante de l'accueil vers le point de vue à l'arrière du bâtiment
- ▶ Un nouvel espace digital
- ▶ Un nouvel espace de promotion des produits locaux
- ▶ Un gain énergétique d'au moins 30% pour le bâtiment.

Les travaux s'intègrent dans la rénovation d'un ensemble global constitué par la requalification de la place d'Armes portée par la Ville de Saint-Flour et celle du Belvédère et de ses abords, à l'arrière du siège de l'Office de tourisme intercommunal, portée par Saint-Flour Communauté.

Le Belvédère accueillera une scénographie du Pays d'art et d'histoire.

Coût total de l'opération - Office de tourisme intercommunal, abords et Belvédère : 1 706 000 € HT

Avec le soutien de :



Les nouveaux locaux de l'Office de tourisme intercommunal



Le Belvédère et ses abords

LA POLITIQUE TOURISTIQUE DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ, C'EST AUSSI LE SOUTIEN D'UNE OFFRE 4 SAISONS

La Maison du Col de Prat de Bouc

Les élus de Saint-Flour Communauté et de Hautes-Terres Communauté se sont engagés dans la gestion conjointe du site de Prat de Bouc via le « SMDTEC », Syndicat Mixte de Développement Touristique de l'Est Cantalien. La Maison du Col, moderne et fonctionnelle, est le fruit de cette coopération. Elle permet de proposer des activités à l'année : ski de fond, raquettes, biathlon, randos trails, course d'orientation, marche nordique, VTT, balades naturalistes, yoga... Il y en a pour tous les goûts, avec ou sans neige !



LES TRAVAUX DE L'OFFICE DE TOURISME À CHAUDES-AIGUES DÉBUTENT BIENTÔT !

Après le parc thermal, Saint-Flour Communauté engage la rénovation du « Moulin Juéry » à Chaudes-Aigues, pour y accueillir les nouveaux locaux de l'Office de tourisme. La réhabilitation de l'immeuble vétuste participera pleinement à la dynamique et à l'attractivité du centre-bourg.

Coût des opérations parc thermal (réalisé) + Office de tourisme (début des travaux imminent) : 1 337 000 € HT

Avec le soutien de :



« Saint-Flour Communauté investit pour le développement touristique. La montée en gamme de son Office de tourisme intercommunal à Saint-Flour comme à Chaudes Aigues fera rayonner l'offre qualitative de nos prestataires et hébergeurs. Le développement de l'offre 4 saisons des domaines nordiques se poursuit aussi, en lien étroit avec les communes concernées. Cette politique forte et volontariste permet de conforter la qualité de l'accueil et la promotion de notre territoire. »

Jean-Luc BOUCHARINC

Vice-Président Tourisme, Thermalisme et Activités de pleine nature



Les locaux techniques, première étape du « Pôle accueil 4 saisons » de la Station de Saint-Urcize

Saint-Flour Communauté soutient la Station de Saint-Urcize via des investissements autour d'un

« Pôle accueil 4 saisons ». En partenariat avec le Ski club qui gère

le domaine et la commune, l'intercommunalité a ainsi porté la réalisation d'un nouveau bâtiment technique en 2024 et réalisera la structure d'accueil en 2026. Cette dernière permettra de regrouper la location du matériel, la vente des forfaits, l'accueil de groupes dans une salle hors sac (jusqu'à 60 personnes), un office pour du snacking, des sanitaires, des locaux pour le personnel et sera doté d'une terrasse couverte.

Après la phase d'étude, le chantier doit durer plus d'une année en vue d'être opérationnel pour la saison hivernale 2026-2027.

Coût total de l'opération : 1 240 000 € HT

Avec le soutien de :



Santé

Santé

DES PROJETS
POUR RÉPONDRE
À L'ENJEU MAJEUR
D'ATTRACTIVITÉ
MÉDICALE



■ De nouvelles Maisons de santé favorisant l'installation de professionnels de santé

Après l'extension de la Maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère, puis l'inauguration de la Maison de santé de Valujols, c'est au tour de la nouvelle Maison de santé de Pierrefort d'ouvrir ses portes prochainement !

■ Depuis 2020, près de 2M€ investis par l'intercommunalité avec le soutien de ses partenaires, État, Région, Département, pour un maillage territorial optimal.



■ Des Rendez-vous de l'emploi dédiés aux « métiers du soin et de l'accompagnement »

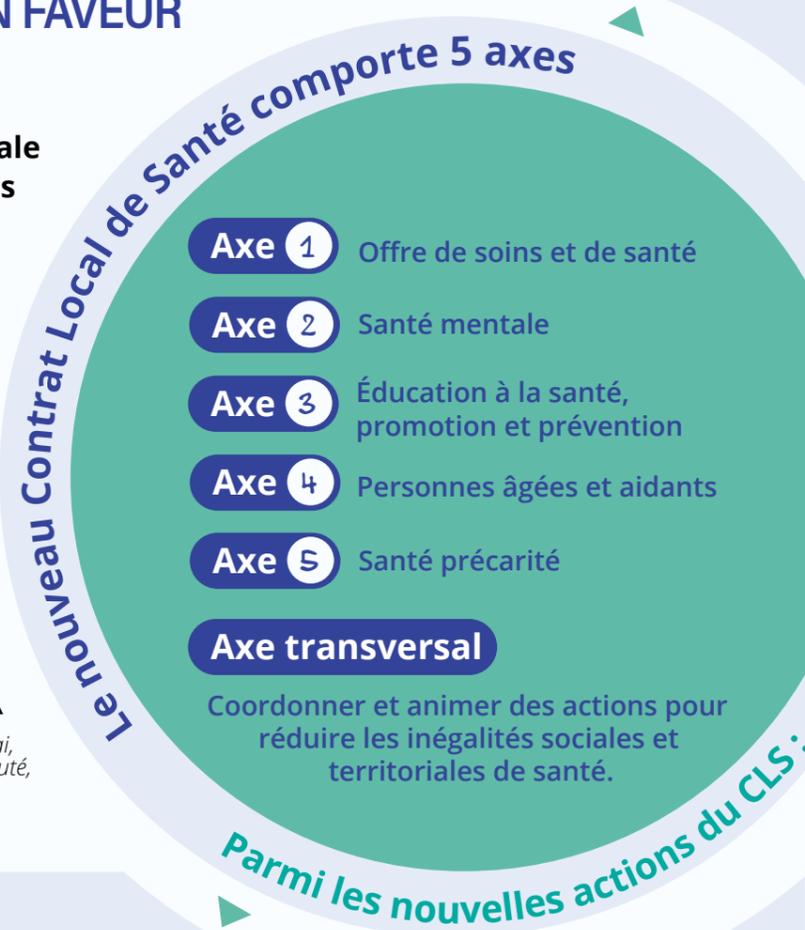
Cette deuxième édition des Rendez-vous de l'emploi s'est tenue le 1^{er} avril à Saint-Flour. Une belle réussite avec plus de 200 participants, jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, grâce à la présence et l'implication de nombreux partenaires de santé, médico-sociaux ou de formation !

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) : UNE DYNAMIQUE DE PROXIMITÉ EN FAVEUR DE LA SANTÉ DES HABITANTS

Co-construit avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et les partenaires des secteurs sociaux et médico-sociaux, le CLS permet de mener des actions en faveur d'une politique de santé publique locale coordonnée.



Le deuxième CLS de l'Est Cantal a été signé le 19 mai, pour la période 2023-2027, par Saint-Flour Communauté, Hautes Terres Communauté, l'ARS et les partenaires.



DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ MENTALE

■ Animation « Thérapie avec les animaux »

En mars 2025, une semaine de médiation animale a été organisée à destination de personnes issues de divers établissements : Institut Médico-Educatif, Mission locale, Centre hospitalier mais également plusieurs EHPAD du territoire... Un moment privilégié afin de créer du lien avec le vivant, dans une approche de confiance en soi et de communication, grâce à l'intervention d'un médiateur animalier et de ses bœufs.



Christine PALLUT, Animatrice du Contrat Local de Santé et Laurent MARTIN, médiateur animal, « 2 mains, 4 cornes »



L'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS

■ Actions collectives ou individuelles sur la nutrition avec l'association « Siel bleu » pour accompagner les aidants

Dates à venir prochainement, RDV sur la page Facebook de Saint-Flour Communauté !

LA PRÉVENTION, UN ENJEU AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

■ La création d'un Pôle prévention au sein du Pôle de santé intercommunal à Saint-Flour

Saint-Flour Communauté a mis à disposition des salles à titre gracieux, pour conforter la présence d'associations actives sur ce sujet et favoriser les liens entre ces dernières et les acteurs médico-sociaux.

Retrouvez au Pôle prévention : la Ligue contre le cancer, l'AFTOC (Association Française de Personnes souffrant de Troubles Obsessionnels Compulsifs), la Communauté 360 qui rassemble les acteurs du handicap, l'ISBA, Cap Santé, le DAHLIR, le service d'accompagnement à la vie sociale de l'association Les Bruyères, ou encore la Plateforme d'accompagnement et de répit de l'UDAF.

Horaires des permanences :
www.saint-flour-communaute.fr/mes-services/sante/pole-territorial-et-maison-de-sante



■ L'organisation d'actions de prévention régulières dans les France Services

Des conférences nutrition, des ateliers « testez votre souffle », des dépistages d'audioprothésiste...

Jeunesse

Jeunesse



18 nouveaux Conseillers Intercommunaux des Jeunes !

De nouveaux collégiens ont été élus au sein du CIJ pour 3 ans. Les conseillers, accompagnés par l'OMJS de Saint-Flour à qui la Communauté de communes confie l'encadrement, vont visiter des équipements, participer à des formations et porter des projets. Parmi ces derniers :

- L'organisation d'une soirée des 3^e pour faciliter leur intégration au lycée.
- La préparation d'un séjour citoyen et civique à Paris avec les conseillers municipaux des jeunes des communes de Saint-Flour et de Talizat.



Pacôme VELAY (Val d'Arcomie), Maël MOULARAT (Mentières), Méloée CHALIER (Coren), Vanessa TOURRETTE (Neuvéglise-sur-Truyère), Louane BRUN (Anglards-de-Saint-Flour), Louise CASTELLON (Coren), Maëlie SARRAILLE (Coren), Mathéo BONNET (Coren), Louna VERDIER (Chaudes-Aigues), Mélys PAYRAT (St-Georges / Vabres), Noélie CHALIER (Andelat), Manon PELLEGRY-SEDJAR (Val d'Arcomie / Saint-Flour), Gabriel ISSANDOU (Anglards-de-Saint-Flour), Aurel LANGLAIS (Neuvéglise-sur-Truyère), Lilio ROBERT (Vabres), Alois DELASPRES (Villedieu), Raphaël CALDAYROUX (Saint-Georges), Juliette CHEMINAT-SEYT (Saint-Flour).

Cycle de l'eau

Cycle de l'eau

PETIT ET GRAND CYCLES DE L'EAU : SE DONNER LES MOYENS D'ASSURER QUANTITÉ ET QUALITÉ DE L'EAU

La préservation de la qualité et de la quantité de la ressource en eau sont des enjeux prioritaires, accentués par le changement climatique. Située à la tête des bassins versants Loire Bretagne et Adour-Garonne, Saint-Flour Communauté s'est emparée depuis plusieurs années de ce sujet, notamment dans le cadre du Contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère. Des étapes importantes seront à nouveau franchies cette année, concernant le petit comme le grand cycle de l'eau.

PETIT CYCLE DE L'EAU : UNE STRUCTURATION À LA CARTE

Depuis le mois d'avril, le transfert de la compétence eau et assainissement collectif des communes vers l'intercommunalité n'est plus obligatoire, alors que la loi NOTRE le prévoyait depuis 2015. Ainsi, les communes peuvent aujourd'hui garder cette compétence, la déléguer à un syndicat, ou la transférer volontairement à la Communauté de communes.

Néanmoins, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, qui concerne plus de 90% du territoire de la Communauté de communes, conditionne ses financements à une organisation supra-communale et solidaire de l'eau.

Saint-Flour Communauté s'était préparé avec ses communes à la mise en place de ce transfert comme l'exigeait, à l'initial, la loi. Depuis 2020, un diagnostic de chaque commune et une projection d'évolution des services ont été réalisés. Plus récemment, cinq réunions de proximité ont été proposées aux élus depuis le début de l'année afin d'identifier les modes de gestion et l'organisation projetés.

Grâce à ce travail collectif, Saint-Flour Communauté prépare l'avenir. L'intercommunalité a créé un service eau potable et assainissement.



Une des cinq réunions de proximité qui ont eu lieu : Pierrefort - Février 2025



« Face aux enjeux concernant la préservation de la ressource en eau auxquels tous les territoires sont confrontés, il est de notre responsabilité de nous organiser. Entretien et réfection de nos réseaux, respect des normes sanitaires et environnementales, mutualisation des moyens... Saint-Flour Communauté se positionne pour aider à la structuration et à la continuité des services. Suite aux dernières évolutions législatives, les Maires et leurs Conseils municipaux restent souverains et responsables vis-à-vis des usagers des obligations qui leur incombent. Néanmoins, la Communauté de communes peut être une solution et un outil de mutualisation pour les communes qui le souhaitent. Elle propose un transfert volontaire pour le 1^{er} janvier 2026, soit de l'une des compétences, soit des deux.. »

Céline CHARRIAUD

Présidente de Saint-Flour Communauté

Le Contrat de progrès 2019-2024 en quelques chiffres

23
Partenaires

200
Chantiers pour 55 éleveurs

34,5
Km de clôtures

45
Km de restauration de la végétation

13
Ouvrages de continuité écologique

1 923 000
Euros de travaux (ttc)

20
Classes sensibilisées grâce à des animations

7
Supports créés de sensibilisation jeune public

GRAND CYCLE DE L'EAU : LE BASSIN DE LA TRUYÈRE S'ORGANISE

Consciente du patrimoine et du potentiel en matière de ressource en eau et en biodiversité de son territoire, Saint-Flour Communauté porte depuis 10 ans de nombreuses actions :

- Aménagement des berges
- Préservation des habitats
- Rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau
- Reconnexion des cours d'eau avec les zones humides
- Sensibilisation à la préservation de notre ressource en eau auprès des scolaires et des habitants

Les actions sont menées soit directement par le biais du Contrat de progrès, soit avec les partenaires dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Les travaux réalisés permettent de réduire les pressions subies sur les cours d'eau, que ce soit par les piétinements des troupeaux sur les berges ou par les activités humaines, et de faire évoluer les usages dans un contexte de changement climatique où les têtes de bassins versants sont plus vulnérables.



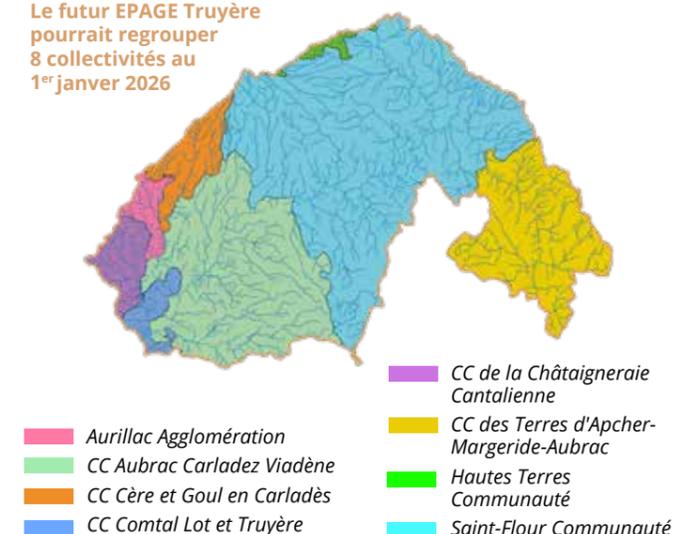
Vers un nouveau contrat en 2026

Les travaux du Contrat de progrès qui couvrent la majeure partie du territoire (43 communes, 900 km²), se poursuivent cette année sur 7 cours d'eau, dans le même temps que sa succession se prépare. La Communauté de communes travaille actuellement avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne sur un futur Contrat territorial labellisé « Eau et climat » qui débiterait en 2026.

Les collectivités du bassin versant de la Truyère se structurent

Saint-Flour Communauté porte une démarche collective pour créer un Syndicat labellisé EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Cette organisation permettra de prioriser et coordonner à l'échelle de l'ensemble du bassin de la Truyère les actions menées pour gagner encore en efficacité autour des enjeux de qualité, quantité et préservation de la ressource en eau, avec l'accompagnement et le soutien de leurs partenaires.

Le futur EPAGE Truyère pourrait regrouper 8 collectivités au 1^{er} janvier 2026



En pratique : l'expérience de Fabien MEYNIEL, agriculteur à Andelat et Talizat

Le Contrat de progrès permet notamment de réaliser des travaux pour les agriculteurs volontaires : des aménagements importants pour faciliter leur activité et favorables à l'amélioration de la qualité de l'eau ainsi qu'à certaines espèces. Fabien MEYNIEL, agriculteur à Andelat et Talizat, a bénéficié d'un accompagnement technique et financier lui permettant de réaliser un point d'abreuvement, des clôtures le long du cours d'eau ainsi que deux passages à gué.



Emilien THIBAUD, technicien de rivière, et Fabien MEYNIEL, agriculteur

Ne manquez pas l'interview réalisée par Radio Margeride. Scannez le QR code ou allez sur : www.saint-flour-communaute.fr/ma-comcom/strategie-territoriale/contrat-progres-affluents-truyere



Rencontre

Rencontre

LE SKI CLUB DE SAINT-URCIZE : QUAND LA CHALEUR HUMAINE FAIT TOURNER UNE STATION, EN 4 SAISONS !

Le Ski club de Saint-Urcize a été créé en 1966, grâce à l'impulsion d'un petit groupe d'habitants dont faisait partie le maire actuel, Bernard REMISE. Au tout début, pas de piste à Saint-Urcize, juste la volonté de faire vivre la petite commune emblématique des plateaux de l'Aubrac et de faire de la neige un atout. Le défi est alors relevé, avec l'appui du député de l'époque Pierre RAYNAL, natif du village : la station voit le jour en 1972. Aujourd'hui, à l'heure de la nécessaire résilience des petits domaines nordiques, le Ski club fonctionne en mode « 4 saisons », grâce à une action communautaire, soutenue par Saint-Flour Communauté.



Des bénévoles du Ski club : Julie QUÉROUX, Bruno SINTES, Bernard REMISE, Thierry HOSTALIER, Philippe REVERSAT, Lucile BURDINO, Nathalia MARTYNIK, Émilie DRIVIÈRE



Philippe REVERSAT, Président du Ski club et Bernard REMISE, Maire de Saint-Urcize devant les locaux techniques du Pôle 4 saisons

« Le Ski club, c'est avant tout une dynamique humaine, qui fait du collectif une force pour créer du lien et de la vie culturelle, sportive et de loisirs, tout au long de l'année ! »

Philippe REVERSAT
Président du Ski club

UNE STATION RÉSILIENTE ET DYNAMIQUE GRÂCE À UNE ENTENTE SANS FAILLE ENTRE LE SKI CLUB ET LA COMMUNE

Accessible et familial, le domaine nordique est co-géré par la commune et le Ski club : « Ce travail main dans la main est un puissant intégrateur », indique Thierry HOSTALIER, adjoint au maire, « car il permet d'inclure de manière très large les habitants dans une volonté commune : faire vivre Saint-Urcize ». Et cette coopération fonctionne : la station représente un véritable pôle touristique, avec une offre de loisirs peu coûteuse et qui s'intègre dans une stratégie globale « Aubrac 4 saisons ».

La station de Saint-Urcize compte :

6 Pistes de ski alpin

3 Remontées mécaniques

35 Km de ski de fond

4 Pistes de raquettes

1 Espace luge



Un accueil convivial, toujours dans la bonne humeur !



Une affluence pouvant aller jusqu'à 500 personnes par jour.



Julien RENAULT et ses chiens font découvrir les plateaux, toute l'année.



La randonnée VTT avec la location auprès de la station.



La randonnée pédestre avec les accompagnateurs de moyenne montagne.

L'offre du club se diversifie ! Retrouvez des activités en continu, avec ou sans neige :

- Des randonnées pédestres proposées par trois accompagnateurs de moyenne montagne
- Location de VTT
- Des circuits de "course d'orientation"
- Des balades en traîneaux en compagnie d'un musher
- Cani-marche
- Cani-kart
- De nombreux événements



BIEN PLUS QU'UN SKI CLUB : UNE ASSOCIATION ESSENTIELLE POUR LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINT-URCIZE

Ils/Elles s'appellent Julie, Philippe, Emilie, Lulu, Bubu, Sandra, Laurence, Jean-Pierre, Francis ou encore Martin... L'hiver, ils sont une douzaine de bénévoles, l'été une soixantaine. Commerçants, élus, prestataires de sport d'hiver ou habitants, tous sont impliqués à leur échelle dans l'association, à l'occasion des nombreux événements qui sont organisés toute l'année.

- **En mars** : « Les traces du Laguiole », rallye dont le Ski club est partenaire.
- **En juin** : « Le Grand parcours », grande randonnée emblématique de l'Aubrac dont le Ski club est co-fondateur et co-organisateur.
- **Le Buron du Pas de Mathieu**, rénové il y a 30 ans par les membres du Ski club, fait aussi l'objet de nombreuses animations :
En juin : « Nuit des burons »,
L'été : « Nuits des étoiles »...
 Géré par le Ski club, il constitue un refuge pour les randonneurs et est par ailleurs utilisé régulièrement pour des fêtes de familles ou des occasions variées.
- **En août** : « Latcen Pas », festival Rock et Blues



Le Festival Rock and Blues « Latcen Pas »

Les 8 et 9 août 2025 !

Lucky Pepper
Dust & Rust revival
La Horde
Ground zero

Le point d'orgue de l'événementiel du Ski club, c'est son festival Rock and Blues : le « Latcen Pas » (Lâche pas, en patois). Deux jours de concerts, de fête, d'animations variées pour petits et grands et bien sûr, l'occasion de se retrouver autour d'un bon aligot. Au pied des pistes, le festival réunit chaque année environ 1000 personnes.

À cette occasion, les membres du Ski club se mobilisent pendant 10 jours. Julie QUÉROUX, la céramiste du village, a par exemple la responsabilité du marché de producteurs du festival, avec Francis, qui vient du Tarn-et-Garonne. Car les bénévoles viennent aussi de loin : de Belgique, de Montpellier, de Paris... Dans une ambiance joyeuse, l'objectif est surtout de fédérer et de se faire plaisir.

« On souhaite accueillir le plus grand nombre de bénévoles issus d'horizons variés, car le collectif est très important pour des petites communes comme la nôtre. »

Philippe REVERSAT
Président du Ski club

Saint-Flour Communauté soutient également l'événement, et mobilise ses équipes techniques pour monter les chapiteaux.

Un temps fort de l'été, à retrouver au pied des pistes de Saint-Urcize !

L'appui de Saint-Flour Communauté L'intercommunalité soutient cette dynamique multi-partenaire 4 saisons, en confortant les initiatives du Ski club et de la commune. Elle a ainsi construit des locaux techniques et porte un projet de maison d'accueil (voir p.17).

L'intercommunalité a par ailleurs mis en place une convention avec la commune pour la gestion de ce pôle 4 saisons, qui permettra l'accueil d'un large public !

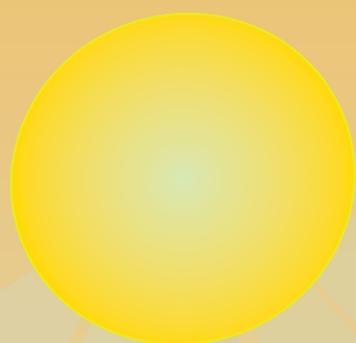
Pour Émilie DRIVIÈRE, Responsable du centre d'accueil des PEEP15 à Saint-Urcize, « Le bâtiment d'accueil au pied de la station sera très positif pour favoriser des temps pédagogiques au chaud et au sec, avant des sessions de ski, de biathlon ou de courses d'orientation ». Les PEEP15 accueillent en effet environ une soixantaine d'enfants par semaine : colonies de vacances, classes découverte, séjours adaptés...



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANEZE TRUYÈRE
CALDAQUES MARGERIE
Saint-flour
COMMUNAUTÉ

Testez le **potentiel solaire** de votre toiture

Vous envisagez l'installation de panneaux solaires ?
Consultez le **cadastre solaire**, un outil d'aide à la décision
en ligne et gratuit !



► Participez à la
production d'une
énergie plus verte

► Réduisez
votre facture
énergétique

► Autoconsommez
votre production

► **Simulez votre projet sur :**
saint-flour-communaute.cadastre-solaire.fr

Une question ?

Contactez Saint-Flour Communauté
04 71 60 53 70 / 06 74 30 21 22
c.rieutort@saintflourco.fr

*Des données économiques fiables et
mises à jour tous les trimestres !*